

AVIS DE MARCHE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Commune de GUICHE – 391, rue du Bourg – 64520 GUICHE

SIRET : 216 402 503 00017

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur :

<https://demat-ampa.fr/>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : M. le Maire – Mail : secretariat@mairie-guiche.fr – Tél. : 05 59 56 84 26

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : DC1, DC2 ou DUME :

- aptitude à exercer l'activité professionnelle : justification de l'inscription à un registre professionnel

- capacité économique et financière : CA 3 derniers exercices

- capacités techniques et professionnelles : références pour travaux similaires sur les 5 dernières années, moyens humains et moyens matériels.

Technique d'achat : sans objet

Date et heure limites de réception des plis : **14/05/2025 à 12h00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui (négociation possible)

L'acheteur exige la présentation de variantes : oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation énergétique de la mairie de GUICHE

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : GUICHE

Durée du marché : 3 mois et 7 jours (y compris période de préparation).

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Section 5 : Lots

Marché alloti : oui

LOT N°1. : GROS ŒUVRE

LOT N°2. : MENUISERIES INTERIEURES

LOT N°3. : PLATRERIE - FAUX-PLAFOND - ISOLATION

LOT N°4. : CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION – PLOMBERIE –
SANITAIRES

LOT N°5. : ELECTRICITE

LOT N°6. : PEINTURE - REVÊTEMENTS

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Autres informations complémentaires :

Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées.

Le marché est susceptible de bénéficier de financements européens.